

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-38
Référence Nomenclature n°9.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Pôle en charge : Relations Citoyennes et Attractivité Territoriale
Service en charge : Jeunesse et Sports ; Vie Associative

OBJET : Convention de partenariat entre Saint Etienne Tourisme et la Ville de Firminy

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29 qui stipule que le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant que dans le cadre de la labellisation « terre de jeux 2024 », la Ville de Firminy et le site Le Corbusier souhaitent mettre en place des actions communes visant à valoriser le patrimoine et l'architecture du sport à Firminy,

Considérant la nécessité de définir les obligations de chacune des deux parties par la mise en place d'une convention, dont l'action principale sera la création d'une exposition « Sport à Firminy », et de sa programmation afin de dynamiser le territoire autour de l'architecture et de la pratique sportive sous toutes ses formes, de valoriser les compétences de chacun dans la limite de leurs responsabilités, capacités et moyens,

Considérant que l'objectif commun des deux parties est de créer des actions patrimoniales, artistiques et culturelles permettant aux habitants mais également au grand public de découvrir la richesse des équipements sportifs et de l'histoire du Sport à Firminy,

Considérant que les deux parties souhaitent également s'inscrire dans une démarche de Développement Durable et d'écoconception,

Considérant que la Ville de Firminy souhaite consacrer à cette exposition et à sa programmation un budget de 22 800 euros dont 20 000 euros en coût de personnel,

Vu le projet de convention tel rapporté en annexe,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la présente convention de partenariat entre Saint Etienne Tourisme et la Ville de Firminy,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.


COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-38
Référence Nomenclature n°9.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres présents,

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre Saint Etienne Tourisme et la Ville de Firminy,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 31 janvier 2023

Le Maire,

Julien LUYA

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 31 JANVIER 2023

Convention de partenariat entre Saint Etienne Tourisme et la Ville de Firminy

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 24 Janvier 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 31 Janvier 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe (à partir de 18 h 20), Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla, M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 15), Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan (à partir de 18 h 29), Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude, Mme PORTAILLER Chantal (jusqu'à 22 h 22), M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle (à partir de 18 h 16), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CHALAND Christophe à M. MADO Patrick (jusqu'à 18 h 20), M. ZEDDA Marc à CHANUT Robert (à partir de 18 h 15), M. GRANGE Gaëtan à Mme CAMOSSO Jacqueline (jusqu'à 18 h 29), Mme BERTOLETTI Christiane à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme PORTAILLER Chantal à M. LEVET Vincent (à partir de 22 h 22), Mme GIBERNON Danielle à M. PETIT Marc (jusqu'à 18 h 16).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MAISONNEUVE Marie.

ABSENT : M. CHANUT (jusqu'à 18 h 15), M. ZEDDA Marc (jusqu'à 18 h 15), Mme CREGO Tiffanie.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de membres absents :	1
Nombre de votants :	32

